

Outils de développement économique et touristique, le sport, ainsi que la culture, sont des éléments incontournables sur notre territoire. Contribuer à la vitalité du Cœur de Drôme, au lien social, pour répondre aux besoins de nos habitants, associations, établissements scolaires est une ambition forte de notre intercommunalité !

LES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX

AFIN DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE ET L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

Pour permettre à un large public d'accéder à la pratique sportive de son choix, la communauté de communes gère plusieurs équipements. Des efforts constants sont consentis pour maintenir la qualité et la sécurité des lieux et du matériel.

De plus, par une planification rigoureuse et une amplitude très large d'ouverture de ses équipements, la communauté de communes cherche à harmoniser le partage entre les différents usagers et leurs attentes (entraînement, compétition, loisirs, détente...).

Les priorités sur les équipements sportifs du Cœur de Drôme concernent notamment :

- la mise aux normes en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite,
- la rénovation des locaux axée sur les économies d'énergie,
- l'optimisation des occupations, afin de permettre aux associations sportives, aux collégiens et aux lycéens de pratiquer leurs sports dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.

4 gymnases

Les gymnases Chareyre (en gestion) et Armorin (en location) n'appartiennent pas à l'intercommunalité. Le gymnase d'Armorin est loué à la Région - 27 000 €/an afin de le rendre disponible gratuitement aux associations.

14 terrains pour la pratique en plein air (foot, rugby, tennis)

5 structures pour des activités spécifiques (boulodrome, dojo, piscine..)

54 associations qui utilisent nos équipements sportifs

715 000 €

d'investissement entre 2014/2022 sur les bâtiments et équipements sportifs

CENTRE CULTUREL EN CŒUR DE DRÔME

Le temple est un centre culturel de qualité implanté sur notre territoire (commune de Saillans). Afin de dynamiser l'utilisation de cet espace culturel et de faciliter son accès au plus grand nombre, il est utilisé majoritairement par deux associations «Le Théâtre de Nuit » et «Faubourg 26» chargées de son animation et d'organiser régulièrement des représentations culturelles.

Désormais, il est également possible de louer le temple à l'heure (15 euros) et à la demi-journée (60 euros) afin de permettre aux associations dont l'activité ou la manifestation est à caractère culturel ou artistique de pouvoir l'utiliser à leur convenance.

Nous disposons d'un endroit privilégié d'une capacité de 124 personnes debout et 80 personnes assises pour découvrir des artistes de qualité, mais aussi permettre aux acteurs locaux de faire vivre la culture sur le territoire.

Le temple est aussi un vrai lieu de vie avec la location d'un atelier partagé pour artistes ou artisans.



Pour plus d'information sur les équipements sportifs et culturel de l'intercommunalité **CONTACTEZ LE SERVICE TECHNIQUE**

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE



J'APPRENDS À NAGER EN CŒUR DE DRÔME

L'Éducation nationale a défini l'apprentissage de la natation aux élèves comme une priorité. Aussi, la communauté de communes du cœur de Drôme a fixé un programme pédagogique pour accompagner les enseignants dans l'apprentissage de la natation. En juin, trois écoles du territoire vont donc bénéficier de 10 séances de natation chacune.

Dans un contexte de hausse de l'énergie et des coûts associés, ce projet pédagogique vise à apporter du contenu afin d'aider les écoles à répondre à la demande de l'éducation nationale. Tout a été co-construit entre le maître nageur et les enseignants pour permettre aux enfants d'apprendre dans les meilleures conditions (*achat de combinaison par les écoles, organisation des créneaux et installation des équipements par l'intercommunalité...*). Si l'expérience est concluante, elle sera réitérée les années suivantes pour permettre au plus grand nombre d'apprendre à nager en cœur de Drôme.

SENTIERS ET PARCOURS-DÉCOUVERTE POUR DÉCOUVRIR LE CŒUR DE DRÔME

La communauté de communes est dotée d'un riche réseau de sentiers de randonnée (pédestre, équestre et VTT) pour lequel elle conventionne avec des associations locales qui en assurent l'entretien et le balisage. En octobre 2022, une étude a démarré afin d'établir un diagnostic du réseau sur le territoire, le sécuriser et ainsi le pérenniser et mieux le valoriser.

Un des objectifs est d'inscrire l'intégralité du réseau de sentiers dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) afin de l'officialiser. Cette procédure permettra à la fois de bénéficier davantage de subventions du département pour l'entretien, mais aussi d'inscrire dans nos statuts la réalité de notre réseau et de promouvoir un réseau de sentiers sécurisé et fiable.

LES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS QUI FONT BATTRE LE CŒUR DE DRÔME

L'intercommunalité accompagne également l'organisation de manifestations sportives car elles contribuent au rayonnement local, régional, voire international et apportent une plus-value importante en termes d'attractivité, de développement économique, touristique et sportif du territoire.

+ de 50

boucles pédestres,
équestres et VTT
entretenu par 5
associations locales

232 km

de sentiers pédestres

499 km

de sentiers VTT

6 manifestations soit
un soutien financier
de plus de **11 000**
EUROS en plus de la
mise à disposition des
équipements, matériels,
temps agent...

